

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 01094

Numéro SIREN : 719 800 310

Nom ou dénomination : SARL "OPTIQUE GRAND SIECLE"

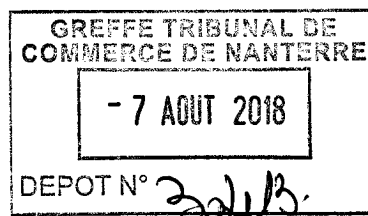
Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2018 sous le numéro de dépôt 30413

OPTIQUE GRAND SIECLE

Société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 euros

Siège social : 12-14, rue Honoré de Balzac – 92330 SCEAUX

719 800 310 RCS NANTERRE



DOCUMENTS COMPTABLES

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

OPTIQUE GRAND SIECLE

Société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 euros

Siège social : 12-14, rue Honoré de Balzac – 92330 SCEAUX

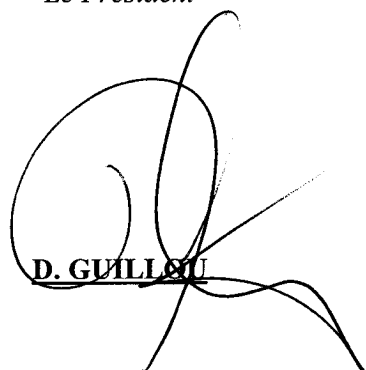
719 800 310 RCS NANTERRE

❖ ❖ ❖

DOCUMENTS COMPTABLES

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

*Pour copie certifiée conforme,
Le Président*



D. GUILLON

Désignation de l'entreprise : SAS OPTIQUE GRAND SIECLE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 14 RUE HONORE DE BALZAC		92330 SCEAUX	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 7 1 9 8 0 0 3 1 0 0 0 0 2 6		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 7	
		N-1 3 1 1 2 2 0 1 6	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (I)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail 76 225		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (0)	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilités :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

D6

Désignation de l'entreprise : SAS OPTIQUE GRAND SIECLE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7...622.....)	DA	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	331 187
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	33 905
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	373 476
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	845
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	37 066
	Dettes fiscales et sociales	DY	117 566
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Compte régul.	Autres dettes	EA	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	155 477	
Ecart de conversion passif *	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	528 953	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	155 477
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS OPTIQUE GRAND SIECLE

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	768 703	FB		FC	768 703		747 822	
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF				
		FG	2 081	FH		FI	2 081		729	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	770 784	FK		FL	770 784		748 551	
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	6 000		2 514	
	Autres produits (1) (11)					FQ	0		3 976	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	776 784		755 041
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	263 443		261 491
	Variation de stock (marchandises)*						FT	1 684		(5 240)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	165 304		164 048
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	4 963		4 166
	Salaires et traitements*						FY	202 621		182 473
	Charges sociales (10)						FZ	83 239		73 670
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	2 733		3 722
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	5 563	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	13 013		13 666
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	742 562		703 586
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	34 221		51 455
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	4 669		500
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	579		587
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	5 248		1 087
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR			
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	5 248		1 087	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	39 470		52 542	

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS OPTIQUE GRAND SIECLE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	5 565	4 410	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	782 032	756 128	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	748 127	707 996	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	33 905	48 132	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ	1 201	4 803
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	410		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	957	937		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	13 013	12 497		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	957		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DE

SAS OPTIQUE GRAND SIECLE
14 RUE HONORE DE BALZAC

92330 SCEAUX

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

FINA SA

24 RUE RENE BOULANGER

75010 PARIS

01 42 49 89 13



ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Composition du capital social	X
Fonds commercial	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Résultats financiers des cinq derniers exercices	X
--	---

NA = Non Applicable NS = Non significative

DB

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 528 953.33 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 770 783.79 Euros et dégageant un bénéfice de 33 904.83 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS	15.2449	500			500

1/6

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
DROIT AU BAIL	76 225			76 225	
Total	76 225			76 225	

DS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Autres créances	9 829
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	11 169
Total	20 999

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	152
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 160
Dettes fiscales et sociales	69 163
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	73 475

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 010
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	6 010

16

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	7 622	7 622	7 622	7 622	7 622
Nbre des actions ordinaires existantes					500
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	820 882	796 483	702 479	748 551	770 784
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	41 369	1 191	8 845 -	59 341	42 175
Impôts sur les bénéfices	3 588	2 300 -		4 410	5 565
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	16 543	15 686 -	20 785 -	48 132	33 905
Résultat distribué					15 750
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions					73.22
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					67.81
Dividende distribué à chaque action					31.50
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3	3	3	2	3
Montant de la masse salariale de l'exercice	217 583	210 718	179 820	182 473	202 621
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					

26

OPTIQUE GRAND SIECLE

Société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 euros

Siège social : 12-14, rue Honoré de Balzac – 92330 SCEAUX

719 800 310 RCS NANTERRE

❖ ❖ ❖

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2018

(exercice clos le 31 décembre 2017)

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE

L'Assemblée générale décide, sur proposition du Président, d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2017, qui s'élève à 33.904,83 €, de la manière suivante :

- A titre de dividendes à concurrence de 21.500,00 €
- Au poste "Autres Réserves" à concurrence de 12.404,83€

Chaque action recevra ainsi un dividende de 43€ intégralement éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 15 septembre 2018.

Conformément aux dispositions légales, il est précisé qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois précédents exercices.

Il est rappelé toutefois, que suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement du 2 septembre 2016, il a été procédé à la distribution d'une somme de 31.500 €, soit 63,00 € par part, prélevée sur le poste "autres réserves", éligible intégralement à l'abattement prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE

L'Assemblée générale décide, sur proposition du Président, d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2017, qui s'élève à 33.904,83 €, de la manière suivante :

- A titre de dividendes à concurrence de 21.500,00 €
- Au poste "Autres Réserves" à concurrence de 12.404,83€

Chaque action recevra ainsi un dividende de 43€ intégralement éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 15 septembre 2018.

Conformément aux dispositions légales, il est précisé qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois précédents exercices.

Il est rappelé toutefois, que suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement du 2 septembre 2016, il a été procédé à la distribution d'une somme de 31.500 €, soit 63,00 € par part, prélevée sur le poste "autres réserves", éligible intégralement à l'abattement prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

Le Président,

D. GUILLOU